

Histoire & Mémoire

Éditorial

Après plusieurs livraisons de notre trimestriel marquées de l'empreinte de l'actualité — expositions, colloque et concerts sur la reconstruction, rapport annuel d'activité, *Patrimoniales* —, le présent numéro d'*Histoire et Mémoire* affiche dans son sommaire une sorte d'équilibre qui traduit bien la diversité des missions qui incombent à nos Archives départementales.

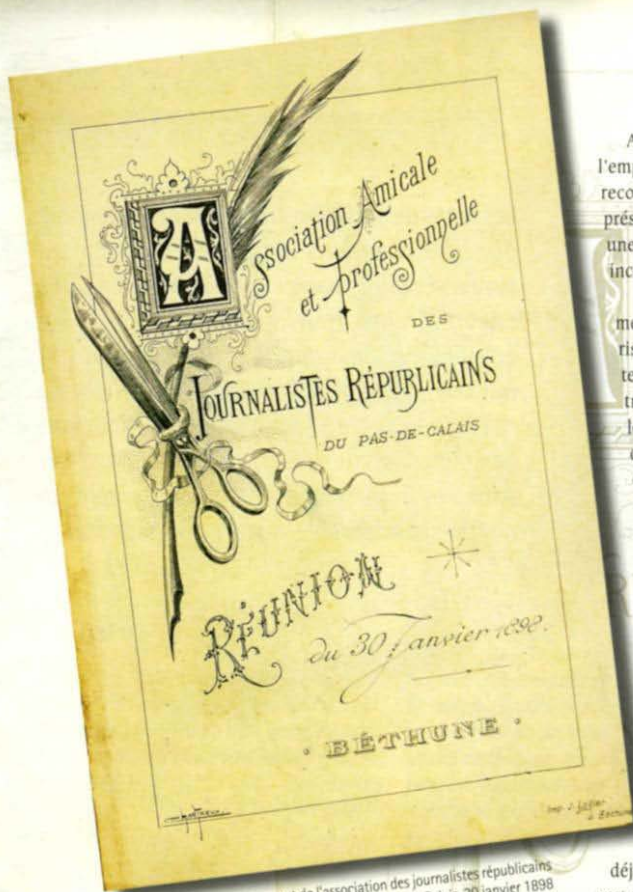
Il clôt en premier lieu la série consacrée à la presse départementale, entamée avec le numéro 18. Affrontant sciemment le risque de la répétition — pédagogique en l'espèce —, les rédacteurs de la revue ont à juste titre, au fil des pays traités, démontré l'immense valeur historique et documentaire d'une presse locale qui contribue fortement à la richesse des fonds conservés dans notre centre Georges-Besnier. Il resterait beaucoup à dire et tous les titres de presse qui ont existé sur le territoire départemental n'ont pas pu être abordés, loin de là. Je crois, en revanche, que les pages publiées ici sauront réveiller l'intérêt et susciter l'envie.

Souhaitons que la même appétence intellectuelle vienne, à son rythme, féconder des types de documents archivistiques qui se laissent sans doute moins facilement appréhender : il importe d'autant plus qu'ils soient présentés dans ces pages. Là est toute la valeur de l'étude introductive qui nous est donnée à propos des actes de société, une documentation que seules nos Archives départementales peuvent mettre à la disposition des chercheurs et curieux.

Pour être d'abord isolées, les acquisitions de documents à titre onéreux ne font pas moins sens, en complétant ou illustrant des archives administratives déjà abondantes, tel ce journal d'un conscrit calaisien, redécouvert par hasard dans une brocante estivale.

Si l'on ajoute les expositions, itinérantes notamment, ou accueillies depuis d'autres institutions — et sur lesquelles nous aurons l'occasion de nous exprimer plus longuement —, et les évocations de notre folklore ou de nos productions artisanales les plus remarquables, nous tenons, me semble-t-il, une formule qui est le gage de l'attention toujours renouvelée de nos concitoyens pour nos archives et le patrimoine écrit départemental. Je sais que nos Archives départementales ont à cœur d'en respecter la prescription.

Roland HUGUET
Président du Conseil général



Menu du banquet de l'association des journalistes républicains du Pas-de-Calais, 30 janvier 1898 (Arch. dép. du Pas-de-Calais, bibl. B 1428²⁵)



Papiers à en-tête, 1916-1957
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, F1 non coté)



Les actes de société aux Archives du Pas-de-Calais

Changement de statut
de la société coopérative de consommation
L'Union ouvrière d'Auchel, 1890
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 U 2/2238)



l'actif des sociétés acquises ou absorbées est soigneusement décrit, en particulier l'outillage et les infrastructures industrielles.

En outre, certaines entreprises furent créées dans un but autre que la simple recherche du gain. C'est le cas des journaux d'opinion, dont il peut être intéressant de connaître le nom des souscripteurs. Mentionnons également les sociétés anonymes coopératives de consommation à capital et personnel variables, qui prolifèrent à partir des années 1880, en particulier dans le bassin minier. Celle de Bully, dont le président, maire de la ville, était également le chef du service commercial de la compagnie des mines de Bully, se proposait « d'acheter et de recevoir en consignation des marchandises et denrées de consommation, et de les revendre ensuite aux membres de la société, aux autres ouvriers et à leur famille [...], de façon à mettre autant que possible le consommateur en rapport avec le produc-

teur et à supprimer ou diminuer les bénéfices des intermédiaires (3 U 2/2237) ».

Certaines d'entre elles, complètement émancipées de la tutelle des compagnies minières, tendent à devenir des sortes d'associations à but lucratif, plus ou moins engagées dans le combat politique. La coopérative « La Liberté », fondée en 1921, dépasse ainsi le stade de la simple revente pour devenir une « société coopérative ouvrière de production de biens de consommation ». Les actes de société reflètent donc ces tentatives de mise en place d'un nouveau modèle économique utopique et égalitaire. L'historien imaginaire et au fait du droit commercial trouvera peut-être d'autres exemples de ce type.

Dans le Pas-de-Calais, le fonds le plus abondant en actes de société est celui du tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer, riche de 95 cotes allant de 1873 à 1945 (provisoirement rassemblées en 2040 W), en plus de 12 autres provenant de Montreuil pour 1928-1946. Le tribunal de première instance de Béthune compte quant à lui 85 cartons pour la période 1872-1953, mais cinq seulement sont antérieurs à la première guerre mondiale. Des actes déposés au tribunal d'instance de Saint-Pol, et aux tribunaux de commerce de Calais et de Saint-Omer, il ne reste pratiquement rien. On trouvera enfin près de 200 cartons répartis dans la vingtaine de justices de paix qui ont conservé des actes de société, en

particulier à Calais sud-est (25 cotes), Carvin (20 cotes), Houdain (15 cotes), Le Parcq (15 cotes) et Béthune (14 cotes). Les inventaires des archives des justices de paix et des tribunaux d'instance sont en usuel dans la salle de lecture et indexés sur la base informatisée « Ariane », tandis que les récolements et bordereaux de versements provisoires des fonds des tribunaux de commerce sont disponibles en présidence de salle au centre Mahaut-d'Artois. Les actes de société étant des archives juridiques, ils ne sont, en application de la loi de 1979, librement communicables qu'au bout de 100 ans. Les lecteurs peuvent toutefois demander une dérogation adressée au directeur des Archives départementales.

A. Sabloni du Corail



Carte postale - Usine Cassoret à Arras, vers 1910
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 38 F1 969)

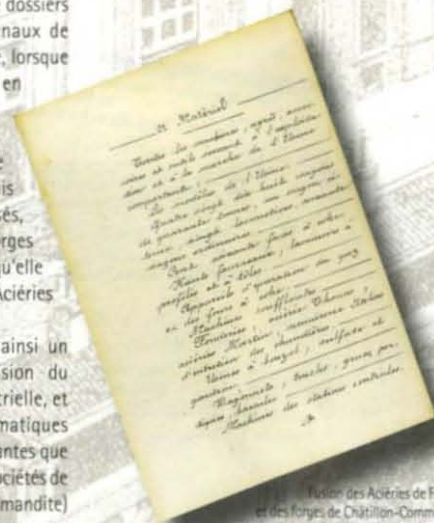
La loi du 24 juillet 1867 prescrit de déposer un double des actes constitutifs des sociétés, depuis leur fondation jusqu'à leur éventuelle disparition, au greffe de la justice de paix (sous-série 4 U) et du tribunal de commerce (sous-série 6 U), ou, en cas d'absence de ce dernier, du tribunal de première instance (sous-série 3 U). En font partie les déclarations de création, prorogation ou dissolution, les augmentations et diminutions de capital, les fusions avec d'autres entreprises, les acquisitions, les souscriptions de nouvelles actions, les procès-verbaux des conseils d'administration avalisant une modification des statuts initiaux. L'ensemble de ces pièces constituent les « actes de société ». On y trouve l'identité, la profession et le domicile du ou des déposants et des souscripteurs, ainsi que le montant des capitaux engagés par chacun, l'objet de la société et son siège social. Les pièces sont classées dans l'ordre chronologique de leur dépôt.

Ce type documentaire recèle de grandes richesses pour le chercheur, qui débordent largement le cadre de la seule histoire

économique. Cette dernière est toutefois très bien servie, puisque les actes de société témoignent de l'essor ou du déclin d'une région, d'un type d'industrie, d'une entreprise. Signalons également que les plus grandes entreprises font l'objet de dossiers entiers, au moins dans les tribunaux de commerce et de première instance, lorsque l'une d'elles, établie auparavant en dehors du ressort du tribunal concerné, y installe une succursale ou rachète une société. L'ensemble des actes de la nouvelle venue depuis sa création y sont alors déposés, comme ceux de la compagnie des forges de Châtillon et Commentry, après qu'elle eut racheté en 1929 la société des Acieries de France (3 U 2/2286).

Les actes de société offrent ainsi un résumé d'une saisissante concision du processus de concentration industrielle, et permettent d'aborder des problématiques d'histoire économique aussi importantes que la diffusion des différents types de sociétés de personnes (en nom collectif, en commandite) et de capitaux (société anonyme, en

commandite par actions, SARL), ou l'origine des capitaux alimentant le processus d'industrialisation du nord de la France. L'historien des techniques y trouvera également son compte, car



Fusion des Acieries de France
et des forges de Châtillon-Commentry,
apport de la société des Acieries de France :
inventaire du matériel de l'usine d'Isbergues, 1929
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 U 2/2286)

Carte postale - Huilerie Dransart d'Arras, vers 1910
(Arch. dép. du Pas-de-Calais, 38 F1 981)



dernière acquisition

Un cahier de conscrit du Pas-de-Calais

Les Archives départementales ont acquis en août 2000 un cahier tenu par un conscrit originaire du Pas-de-Calais lors de son service militaire à Sedan. Il est désormais consultable sous la cote 1 J 1925.

Marcel-Maurice-Louis Degrave est né à Guines le 14 décembre 1886. Au moment de son recensement, il est domicilié à Coulogne chez son tuteur Charles Cassez : il est alors plâtrier. Ses parents, Pierre-Louis-Hyppolite Degrave et Marie-Louise Cassez sont décédés respectivement en 1898 et 1901. Il est incorporé pendant son service militaire au 147^e régiment d'infanterie à Sedan où il demeure du 8 octobre 1907 au 7 août 1909. C'est au cours de cette période qu'il rédige son cahier *Souvenirs de mon régiment* qu'il dédie à Pauline, probablement Pauline Delaux qu'il épouse finalement à Calais en août 1911. En 1914, il est mobilisé. Arrivé au front dès le 4 août 1914, il est blessé et décède le 11 septembre 1914 : « mort pour la France ». Son cahier de souvenir est composé des textes de 46 chansons, soigneusement copiés, abondamment illustrés et ponctués du décompte des jours restant à effectuer. Chansons d'amour et chansons patriotiques alternent, avec parfois des adaptations personnelles comme ce couplet de *La classe* : « Mais quand demain le beau soleil de Calais / Apparaîtra à nos yeux / Nous revêrons (sic) le clocher sans pareil / Notre vieille mère et notre vieux logis ».

Le rôle joué par le service militaire dans la socialisation,

l'acculturation et l'intégration à la communauté nationale, la vie quotidienne de la caserne ont été peu étudiés. Le livre d'Odile Roynette (« *Bons pour le service. L'expérience de la caserne en France à la fin du XIX^e siècle*, Paris, 2000, 461 p.) a montré récemment l'importance de l'expérience de chambrée et de la vie régimentaire. Lieu d'apprentissage, lieu d'éducation, lieu de souffrance, lieu d'intégration des valeurs d'un groupe, c'est aussi l'endroit où s'élaborent les rites de l'attente. La pratique du cahier de chansons occupe une place notable dans les loisirs des soldats. Les dessins grivois qui l'accompagnent couramment, identifient également la période du service comme un moment privilégié de l'initiation sexuelle. La fonction rituelle de passage à l'âge d'homme que joue la conscription est clairement mise en valeur, notamment dans les évocations de la vie au régiment et des « devoirs » auquel la jeune recrue est soumise par les plus anciens qu'elle. Ainsi, ces quelques pages, à la fois intimes et stéréotypées, anodines et élaborées, illustrent et alimentent une réflexion historique qui place le service militaire au cœur de la construction de la nation armée.

B. Grailles



Encore 571 demain matin
et la fuite pour
Paris

Dessins de Marcel Degrave, encre et crayons de couleur (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 J 1925)

Exposition De Gaulle : écrire et diriger

Reproductions de manuscrits autographes : 1940-1969
aux Archives du Pas-de-Calais



Les Archives départementales du Pas-de-Calais accueillent du 24 septembre 2001 au 19 octobre 2001, grâce à la collaboration de la maison natale de Charles de Gaulle à Lille (Fondation Charles de Gaulle), une exposition-dossier conçue par le Centre historique des Archives nationales à l'occasion du soixantième anniversaire de l'appel à la résistance lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle sur les ondes de la BBC. Elle présente une sélection d'une trentaine de documents en fac-similés et divers portraits retraçant le parcours politique de celui qui, pendant près de trente ans, participa de façon majeure à l'écriture de l'histoire de France.

Cette exposition révélera une facette moins connue du général : celle de l'écrivain. Au fil des manuscrits, trente ans d'histoire sont restitués : les élan de la Résistance extérieure, la libération du territoire, les débuts du Rassemblement du Peuple Français, le retrait temporaire propice aux travaux historiques, le retour aux affaires favorisé par un régime agonisant, les négociations menées autour de l'Algérie, la mise en œuvre d'une nouvelle République.

La prise de parole est singulière lorsqu'on s'aperçoit que les mots prononcés par le général de Gaulle ont d'abord été écrits, réécrits, relus, repensés et sans cesse modifiés au gré de son inspiration et des circonstances.

Accessible à tous les publics, cette exposition sera ouverte du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00 sans interruption. Entrée gratuite. Archives départementales du Pas-de-Calais - Centre Mahaut-d'Artois - 1 rue du 19 mars 1962 (face à l'hippodrome) - 62000 Dainville - Renseignements pratiques : 03.21.21.61.93.

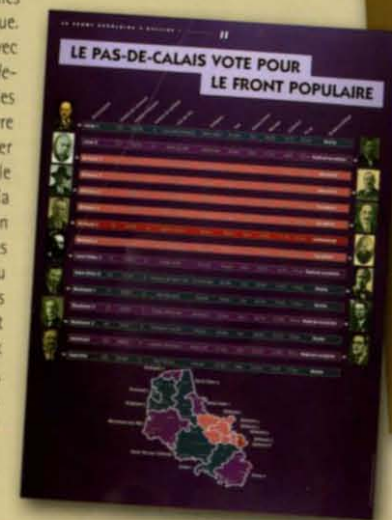
Le général de Gaulle devant l'hôtel de ville de Lens détruit, le 1^{er} octobre 1944 (Archives municipales de Lens, 2 W 1)

Le Front populaire s'affiche

En 1997, désireux de célébrer le soixantième anniversaire de la victoire du Front populaire, le Conseil général a publié un ouvrage à caractère pédagogique, élaboré par le service éducatif des Archives départementales : 1936, le Front populaire dans le Pas-de-Calais. Quatre-vingt-trois documents issus des fonds des Archives départementales y sont présentés et replacés dans leur contexte historique. À l'image de ce qui a été fait à propos des moulins, avec une exposition illustrant l'ouvrage *Moulins du Pas-de-Calais*, le service éducatif des Archives départementales vient de réaliser une exposition itinérante issue du livre publié en 1997. Le choix a été fait de ne pas retracer toute l'histoire du Front populaire en France ou dans le département, mais de concentrer l'attention sur la propagande électorale et en premier lieu la production d'affiches qui l'exprima à titre principal. À travers les reproductions en grand format d'affiches célèbres ou moins connues, c'est toute la vigueur des affrontements idéologiques et de la compétition électorale qui est restituée. Une attention particulière est apportée aux modalités d'expression des messages : couleurs, slogans, graphismes, jeux de références historiques, détournements iconographiques. Une présentation synthétique et cartographique des résultats des élections dans le Pas-de-Calais, accompagnée d'un trombinoscope des élus, complète l'exposition.

Exposition : 11 panneaux encadrés, format 90 x 120 cm. Disponibles en prêt gratuit : réservation et renseignements auprès de Mme Karius, centre Mahaut-d'Artois, 03-21-71-10-90

Ouvrage : Pascale Brémersch, Jean-Michel Decelle, 1936, le Front populaire dans le Pas-de-Calais. 1997, 200 p., 110 F. En vente en librairie ou, sur commande, auprès de M^{me} Huguet, centre Georges-Besnier, 12 place de la préfecture, 62000 Arras, tél. 03-21-21-61-93 (21 F pour les frais de port).



La presse en ses pays

Le Calaisis

Avec le dernier volet de présentation des collections de presse locale nous abordons le Calaisis.

Le premier titre conservé dès 1831, hormis la presse anglaise plus ancienne dans le Calaisis, se nomme *Le Journal de Calais, politique et littéraire, suivi d'une feuille d'annonces*. Il changera plusieurs fois de sous-titres et de formats.

La presse d'opinion, tant quotidienne que bi-hebdomadaire, tri-hebdomadaire ou hebdomadaire, est bien représentée. *Le Moniteur de Calais et de Saint-Pierre* puis *Le Moniteur de Calais*, dont le premier numéro est daté du 20 décembre 1856, est catalogué tour à tour républicain, orléaniste, légitimiste et bonapartiste. Parmi les quotidiens de gauche nettement majoritaires sur la côte on trouve *Le Petit calaisien* (radical-socialiste fondé en 1887), *Le Phare de Calais* (républicain modéré). La presse quotidienne de droite, de conservatrice devient peu à peu libérale. *L'Avenir de Calais*, qui fait suite à *L'Avenir de Saint-Pierre*, est défini comme conservateur en 1885, républicain libéral en 1894. Parmi les titres de la presse bi-hebdomadaire on peut citer *L'Impartial de Saint-Pierre* (républicain centre gauche), *La Lutte* (journal indépendant satirique, anti-opportuniste), *Le Patriote* (républicain) et *L'Union indépendante* (libéral et conservateur). La presse hebdomadaire, bien qu'abondamment représentée, offre quelques titres n'ayant eu qu'une existence éphémère. Les *Annales du Calaisis*, titre épisodique du *Moniteur de Calais et de Saint-Pierre* paraît de septembre 1878 à janvier 1880, *L'Avenir de Guines et du canton* de juillet 1895 à août 1896, *La Gazette d'Ardes et des environs* d'août 1923 à novembre 1924, *La Tribune du littoral* du 10 mars au 12 mai 1910 (élections législatives du 24 avril 1910). D'autres titres, en revanche, eurent une existence plus durable : *Le Réveil ouvrier* de décembre 1888 à mars 1895, *L'Avenir de Marquise et du canton* de juin 1890 à juillet 1936, *Le Combat de janvier* 1898 à juillet 1907, *L'Action sociale calaisienne* de janvier 1909 à avril 1921.

La Libération voit la disparition des quotidiens à Calais et la naissance de *Nord littoral* qui reste le seul quotidien face aux éditions locales de *La Voix du Nord*, *Nord-Matin*, *La Croix du Nord* et *Liberté*.

Les recherches ont été faites à partir des journaux conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, ainsi que dans les sous-séries 1 J (1629-1640 : dossiers constitués à partir de dépouillements effectués aux Archives nationales et départementales), 10 T (contrôle de la presse et de la librairie). La documentation ainsi rassemblée est disponible en salle de lecture du centre Georges-Besnier. Il reste bien entendu que toute utilisation des journaux comme source d'histoire doit être précédée d'un très sérieux travail d'appropriation du contexte historique : régime juridique, techniques de production et de diffusion (sur ces aspects, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou, *Histoire générale de la presse française*, t. III, 1871 à 1940. Paris, 1972, 688 p.), décryptage fin des tendances politiques (voir, en première analyse, François Goguel, *La politique des partis sous la troisième République*. Paris, 1970, 567 p. et *Géographie des élections françaises sous la troisième et la quatrième Républiques*. Paris, 1970, 188 p.).

J.-C. Hombert,



Bureaux du Phare de Calais. Surélévation d'un immeuble situé 3-5 rue du Four à Chaux à Calais par l'architecte Roger Poyé, 1926. État en 2001 (cliché D. Chapon).



FOLKLORE, ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

La Faïence de Desvres



Desvres, ville située dans une région verdoyante où l'eau coule partout et où l'on trouve des gisements de marne, d'argile et de sable, a toujours été un centre important de céramique. Historiquement, on y travaillerait la poterie depuis le néolithique, ce qui fut prouvé par la découverte en 1957 d'un site au lieu-dit « La Tête-du-loup » par le docteur Mariette. En 1910, les travaux de l'abbé Delamotte livrèrent les noms de Esteverne, Simon puis Jehan le potier qui vivaient au XV^e siècle – jusqu'à l'arrivée des Wimet, Dezoteux et Boulongne, familles dont les noms figurent dans les registres de la ville. Il faut attendre 1764 pour que Jean-François Sta, notaire à Desvres, implante la première faïencerie desvroise.

Au XIX^e siècle, on s'installe en faïence à Desvres. Ainsi Jean-François Fourmaintraux, lui aussi ancien ouvrier de Sta, dont l'établissement marque le début d'une véritable dynastie faïencière, encore vivante aujourd'hui. À partir de ces premières fabriques se développe à Desvres un tissu d'usines qui emploie des centaines d'ouvriers. Les manufactures Fourmaintraux-Courquin, Jules et Émile Fourmaintraux puis Masse et Géo-Martel fondent leur réputation sur la copie des grands styles français et étrangers (production innombrable de pièces de vaisselle, assiettes, plats et autres pièces). La production de carreaux ou d'éléments de décor muraux assure aussi la réputation des manufactures desvroises dans le monde entier. Autour de ces productions traditionnelles, les fabricants desvrois créent des collections originales d'objets de fantaisie, parfois cocasses, témoignages de faits de sociétés plus ou moins marquants ou de petits instants historiques desvrois.

Différentes techniques de fabrication sont employées : le coulage de la pâte dans des moules (mélange d'argile, de sable fin, de kaolin... appelé « la barbotine ») permet de faire des pièces d'un seul bloc ; une autre technique, l'estampage, consiste à écraser la pâte sur la forme en appuyant fortement afin d'obtenir les reliefs. Ces pièces sont appelées des crues, que l'on cuira à environ 1 000°, obtenant ainsi le biscuit qui est émaillé ou préalablement décoré, selon que l'on recherche un décor sur ou sous émail. L'artiste intervient alors avec de fins pinceaux en poils de martre, taillés en fonction de l'épaisseur des traits en disposant les colorants issus d'oxydes métalliques (cuivre, cobalt, chrome, manganèse). Les symétries sont parfaites, préalablement dessinées à l'aide d'un calque perforé appelé poncif, saupoudré d'une poussière de charbon de bois. Ultime opération : l'enfournement. La deuxième cuisson vitrifie l'émail et la couleur qui se développe durant la montée de la température.

L'évolution historique et artistique du centre faïencier de Desvres est très instructive : d'une production simple, naïve et rustique mais bien inspirée par le sentiment populaire de ses débuts, on en est arrivé petit à petit à une fabrication de qualité, plus raffinée, sachant garder une certaine saveur du terroir malgré de nombreux pastiches d'après des modèles de Delft ou Rouen par exemple. Produit élaboré, le Desvres est marqué d'un label de qualité reconnu en France et à l'étranger. Depuis quelques années, la ville de Desvres s'emploie à redonner ses lettres de noblesse à la faïence. Quelques façades sauvegardées rappellent à la clientèle touristique l'époque faste où la cité vendait ses carreaux pour décorer les murs des villas mauresques, et la Maison de la faïence leur fait découvrir la faïence sous ses aspects historiques et sociaux, techniques et économiques, ainsi que sa fonction esthétique. Qui aime la faïence ne résistera pas à la visite de ses ateliers.

Bibliographie :

- A. Jacob et S. Dargère, *Faïences du Nord*, tome 1, éditions ABC décor (numéro hors série), Paris, 1979.
- R. Demulder, *La fabrication de la faïence à Desvres*, 1979.
- B. Level, *Les faïenceries de Desvres au XVIII^e et XIX^e siècle*, imprimerie Carlo Descamps, Condé-sur-Escaut, 1994.
- J. Rochoy, *Les faïences de Desvres, histoire d'un métier d'art*, éd. Alan Sutton, 2000.



Projets aquarellés de pièces de faïence pour la fabrique de Gaëtan Level à Desvres (1888-1900) Croix de Lorraine porte-menu (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 Fi 128) - Service à œufs et porte-cigares (Arch. dép. du Pas-de-Calais, 3 Fi 131)

Jou Ernoul Cuens de Ghines. = Castelains de Brouborgh fairs Anon - Ions deus q' ches fairs
 Loat Veront = Oront le je doi ames chiers Anis = ames fairs mes Esternis des quatre
 banf de le tre de Ghines. Chet Anon de Ghines. Dan de = Dan de Inc = de Bredene de
 Wormle liues de par. = Seochen ames de par. Les q's doner il me piserent de
 lein ppe Catel. = fient lein deat & en En vers plusieurs longon de le vie d'arras =
 Amen es anr beding p mi rancer de le pson de holande.

Cette charte en parchemin est le témoin d'un événement critique de l'histoire du comté de Guines. En 1253, le comte de Guines Arnoul III répond à l'appel de Marguerite, comtesse de Flandres et de Hainaut, en partant en Zélande combattre, aux côtés du fils de celle-ci, Guy de Dampierre, nouvellement investi du comté de Flandres, les prétentions de Guillaume, comte de Hollande. L'expédition se solde par une sanglante défaite navale et la capture d'Arnoul. Afin de s'acquitter de la rançon, le comte contracte une dette si considérable que ses finances ne s'en remettent jamais, ce qui ne l'empêche pourtant pas, en 1270, de se croiser aux côtés de saint Louis. Finalement, ruiné, il en vient en 1283 à l'extrémité de vendre au roi de France Philippe III le Hardi son comté de Guines, en échange de la prise en charge de toutes ses dettes.

À l'époque où est écrit ce texte, le latin domine encore dans les chartes. Dans le domaine francophone, la plus ancienne connue en langue vulgaire date de 1194, sous le règne de Philippe II Auguste. C'est parce qu'elle émane d'un féodal laïque, et non d'une autorité religieuse, que celle-ci est rédigée dans un vieux français où l'influence du picard, phonétique ou orthographique, est nette : *ches* = ces, *chaus* = ceus (ceux), *chens* = cens (cent), *ke* = que, *men* = mon, *mi* = moi, *racater* = racheter, etc. Dans *cuens* (= comte : *li 'cuens* au cas sujet, le comte au cas régime), on remarque la survivance au cas sujet de l'S finale héritée du nominatif latin, comme dans *castelains*, et même dans le nom propre

Arnouls. Catel, dérivé du latin *capitale*, comme *cheptel*, signifie capital. Dans *Brouborgh*, il faut reconnaître Bourbourg (commune du Nord), dans *orront* la troisième personne plurielle du futur simple de l'indicatif du verbe *oir*.

Quant à l'écriture, il s'agit d'une minuscule gothique cursiva, à briures nettes, à angles marqués, très lisible. Les hastes bouclées de l'H, du B, du D, du K, du L sont caractéristiques de la cursiva de cette époque. Le C (chiers, ligne 2) et le T (catel, ligne 5) sont encore distincts, alors qu'ils tendent à se confondre dans la gothique des siècles suivants. On note le jambage plongeant de l'H, typique ; les deux formes de l'S finale : S (pluseurs, ligne 5), J (bourgeois, ligne 5) ; trois formes de l'R : deux se côtoient dans *orront* (ligne 2) (Z et Y), la troisième est une majuscule B (racater, ligne 6). Observer les nombreuses majuscules : C (cuens, ligne 1), O (orront, ligne 2), S (set, ligne 4), E (leskevins, ligne 2), etc.

Les abréviations sont fréquentes dans le texte. On trouve des abréviations par lettres suscrites : *q'* qui (ligne 1), *ison* = prison (ligne 6), *tes* = tres (ligne 6), *grt* = grant (ligne 6) ; par contraction avec un tilde crochu : *psentes* = presentes (ligne 1), *tre* = terre (ligne 3) ; par suspension avec le même tilde : *par* = Paris. P surmonté du signe tironien ω signifie pour. Enfin, *et* est abrégé à la mode tironienne ζ ou par le signe moins commun \ominus .

N. Buanic

1. Jou Ernoul, cuens de Ghines et castelains de Brouborgh, fairs asavoir a tous chaus qui ches	3 bans de le terre de Ghines, ches asavoir de Bredene de	4. Arde, d'Auderwic et de Bredene de	5. leur propre catel, et fient leur dete pour mi envers plusieurs bourgeois de le vie d'Arras et	6. a men tres grant besoning pour mi racater de le prison de Holande
--	--	--------------------------------------	--	--

Transcription :

Bienvenue à

Yvan PACHEKA, arrivé le 16 juillet 2001 aux Archives départementales (centre Georges-Besnier à Arras) en qualité d'assistant de conservation du patrimoine. Les tâches qui lui sont confiées sont le traitement des archives contemporaines des services extérieurs de l'État ou directions départementales (Affaires sanitaires et sociales, Agriculture et Forêt, Services fiscaux...) ainsi que la présidence de salle de lecture. La direction ne lui était pas inconnue puisqu'il avait été recruté en 1999 au titre du dispositif employé-jeunes et partageait son temps entre l'Office National des Anciens

Combattants et Victimes de Guerre et le Conseil général du Pas-de-Calais. Il avait à cette occasion pris part à la préparation de l'exposition sur la reconstruction.

Serge VIART, arrivé le 3 septembre 2001 aux Archives en qualité d'agent du patrimoine. Les tâches qui lui sont confiées sont la prise en charge des versements, le magasinage et l'assistance au président de salle de lecture du centre Mahaut-d'Artois.

Histoire & Mémoire — Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90
 Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLOUX - Coordination : Lydia HUGUET
 Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras
 Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2001 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 2001

A reproduire sur papier libre :

Abonnement

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ Profession : _____

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros